

Lancement du fonds d'amorçage public-privé « Digital Tech Fund »

Présenté en date du 12 avril 2016 par le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, le Digital Tech Fund est désormais opérationnel. Ce fonds d'amorçage a été créé par le gouvernement conjointement avec un groupe d'investisseurs privés pour soutenir le financement et le développement de start-up actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui est considéré comme un secteur clé de la diversification économique nationale.

Le "Digital Tech Fund" prend des participations dans des entreprises innovantes prometteuses créées il y a moins de 7 ans et qui développent des produits qui existent déjà de préférence sous forme de prototype fonctionnel. Le fonds vise surtout, mais pas exclusivement, à réaliser de tels investissements de capital-risque dans des domaines comme la cybersécurité, les FinTech, le Big Data, le Digital Health, les médias ainsi que les réseaux de communication de la prochaine génération, l'apprentissage numérique, "l'Internet des objets" ou les télécommunications et services satellitaires.

Conçu selon le principe d'un fonds "evergreen", le Digital Tech Fund a aussi comme objectif de faciliter le transfert de nouvelles technologies issues de la recherche publique, en particulier du Centre interdisciplinaire pour la sécurité, la fiabilité et la confiance (SnT) de l'Université du Luxembourg avec laquelle un partenariat pour soutenir la création de spin-off est en cours de finalisation.

Le Digital Tech Fund est géré par Expon Capital SARL dont le personnel dispose d'une expérience avérée dans la gestion de fonds. Le Digital Tech Fund est constitué sous forme de société en commandite par actions (S.C.A.). La participation de l'État luxembourgeois s'élève à 5 millions d'euros. L'apport financier des autres investisseurs se chiffre à un total de 15,33 millions d'euros, dont 3 millions d'euros viennent de la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI) et un million d'euros de l'Université du Luxembourg.

Développé dans le cadre d'un partenariat public-privé, le fonds a comme autres parties prenantes (par ordre alphabétique): Arendt & Medernach, Banque internationale à Luxembourg SA (BIL), Expon Capital, High Capital (BHS Services), POST Capital, Proximus et SES. Le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, a déclaré: "En répondant aux besoins de financement de start-up en phase de démarrage, le Digital Tech Fund complète l'écosystème national favorable au développement de jeunes entreprises innovantes dans le domaine des TIC. Complétant les instruments de financement et mesures de soutien publics existants comme le programme Fit4Start, les différents régimes d'aide du ministère de l'Économie ou le Luxembourg Future Fund, ce nouveau véhicule d'investissement contribue davantage à faire du Luxembourg une terre d'accueil pour les start-up et à attirer de nouvelles activités innovatrices."